



l'UQAM

Le 27 mars, "Nuit de la poésie" des étudiants

Le 27 mars, de 21h jusqu'aux petites heures ou jusqu'à ce que la poésie tombe de fatigue, au Jasmin R-300, nuit de la poésie pour les étudiants-poètes, créateurs, lecteurs, auditeurs. L'initiative relève d'étudiants du module d'études littéraires d'ici (Mireille Leduc, Pierre Sabourin, Francine Gilbert), de l'UdeM et de McGill.

Selon Pierre Sabourin, cette activité s'avère nécessaire pour donner une voix aux étudiants-poètes d'aujourd'hui (créateurs de demain?) et pour qu'on leur tende une oreille attentive. «Ce n'est pas à vrai dire un spectacle, précisez-le. Plutôt des moments de communication. Tout ce que nous demandons aux participants, c'est de l'écouter. Une qualité d'écoute.»

La réponse des étudiants du module est plus qu'enthousiaste: bon nombre d'entre eux qui ont toujours écrit dans le secret de leurs chambres ont manifesté le désir de faire lecture publique de leurs textes. Ayant eu vent de la chose, des étudiants d'autres

modules ont fait de même. Les responsables ne ferment donc la porte à personne, pourvu qu'il s'agisse d'étudiants; lorsque la poésie essaime, inutile d'en délimiter le territoire...

Une pareille succession de poèmes peut-elle engendrer la monotonie? «Les créations seront très variées, assure Pierre Sabourin. Nous n'avons pas tous les mêmes visions, ni les mêmes préoccupations. Nous nous attendons à ce que les auteurs lisent leurs textes avec toute la sensibilité et l'émotivité avec lesquelles ils ont été créés. Les lectures doivent être minutieusement préparées. Mais nous nous attendons également à de l'imprévu: une nuit de la poésie donne toujours lieu à des événements spontanés.»

Notons que les étudiants du module d'arts plastiques créeront pour l'occasion une murale environnementale.

L'entrée est libre pour tous. Comme la parole qui y sera dite. D.N.



Mille et un jeux...

Garderie campus: un service de dépannage

Un service de dépannage est maintenant offert par la garderie campus, située au local AR-460, pavillon Hubert-Aquin. Du lundi au vendredi, entre 8h30 et 17h30, les parents peuvent laisser leur rejeton (de 2 à 5 ans). Et cela pour une journée seulement. Vaut mieux téléphoner avant de se présenter (282-3512), au cas où tout le monde aurait eu la même idée cette journée-là; les places étant bien sûr limitées.

Le coût de séjour pour une journée: 12\$ (repas du midi et deux collations inclus).

Autre service récemment offert par la garderie campus: le «court-séjour» de weekend. Il s'agit de proposer aux groupes et organismes qui tiennent des séminaires ou colloques la possibilité de laisser les enfants à la garderie les samedi et dimanche. Les enfants de deux à dix ans sont acceptés;

on prépare pour eux des activités de tous genres: sports d'extérieur, jeux d'intérieur, séances de cinéma, etc.

Le personnel de la garderie étant peu nombreux, on demande aux organismes de collaborer en fournissant, selon le nombre d'enfants, un ou deux moniteurs. Une entente concernant les coûts et autres détails matériels est conclue avec la corporation de la garderie et l'organisme concerné.

Déjà trois groupes se sont prévalus de ce service et il semble que les expériences soient concluantes. Advenant que les demandes se fassent plus nombreuses, d'ici la fin de juin, on établira pour l'automne un programme plus structuré avec un personnel accru.

H.S.

Le laboratoire de télématique

Un avant-goût de l'université de demain

Dans une grande salle du pavillon Judith-Jasmin, on a construit un environnement pédagogique autour de neuf terminaux et ordinateurs: le nouveau Laboratoire de télématique fonctionne à pleine «vapeur». Sous la direction de MM. Michel Cartier et Jean-Paul Lafrance, professeurs au département des communications, il répond aux besoins d'au moins 150 personnes par semaine, desservant d'abord la clientèle du module correspondant, mais aussi celle de la famille des lettres, et parfois, d'autres secteurs du pavillon.

Le Laboratoire comprend:

- trois terminaux PLATON, rattachés à un réseau de communication international, qui dispensent un enseignement assisté par ordinateur (deux d'entre eux sont de nouvelles acquisitions, consenties par le vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche);
- un «pool» de trois terminaux reliés au DEC-10, prêtés cette année par le Service de l'informatique, et mis à la disposition de plusieurs départements de l'UQAM;
- enfin, trois micro-ordinateurs — un APPLE-II et deux PET, qui ont permis de constituer une section de micro-informatique (il s'agit de prêts de l'industrie privée).

C'est quoi, la télématique? Michel Cartier: «L'informatique est l'ensemble des disciplines scientifiques et des techniques applicables au traitement automatique de l'information. La télématique (ou télé-informatique) a été créée par la convergence de ces technologies avec celles de la cablodistribution, des télécommunications et des satellites.»

Il ne s'agit donc pas d'un réseau supplémentaire, précise-t-il, mais de l'organisation des informations en un système unifié et compatible, à partir d'un ensemble de réseaux existants et interactifs.

L'invention des microprocesseurs, leur miniaturisation, la baisse des coûts de production, sont à l'origine de ce qui convient d'appeler une nouvelle révolution technologique. «Déjà, aux États-Unis, la moitié de la population active travaille dans le secteur de la télématique qui représentera, sous peu, 50% du P.N.B. américain!» Car les applications qui en découlent sont à ce point variées qu'elles envahissent, petit à petit, tous les secteurs d'activité: la bureautique (avec ses dactylos informatisés), le télécourrier, la monnaie électronique, la robotique (pour se défaire des travaux pénibles), la création et l'enseignement assistés par ordinateur (tel le système PLATON), etc.

«Nos enfants sont nés devant un téléviseur, constate M. Cartier, une calculatrice en main. Pour quelques centaines de dollars, leurs parents peuvent se procurer un micro-ordinateur sur le marché. S'ils en achètent deux, le troisième leur est offert gratuite-

ment! La prolifération des réseaux Vidéotex (Télidon, Vista...) leur donne accès, à partir du téléviseur familial et du réseau de téléphone ou de cablodistribution, à diverses banques d'information, la nuit comme le jour. Sous peu, ils pourront suivre, à domicile, un programme de formation universitaire fait sur mesure.»

Selon M. Cartier, il est urgent que l'université s'adapte à cette réalité. Il lui faut prévoir les besoins futurs de notre société, répondre aux attentes de cette nouvelle génération qui grandit à l'ombre des ordinateurs, adapter en conséquence sa pédagogie.

L'UQAM, grâce à ses terminaux PLATON, assure un certain leadership dans ce domaine. Mais à la vitesse où évolue cette technologie de pointe, estime Michel Cartier, les efforts qu'elle a consentis à ce poste devront être décuplés dans les années à venir.

«Les clientèles visées par l'éducation permanente et l'éducation populaire, en quête de perfectionnement et de recyclage, ont été jusqu'à présent prisonnières de nos institutions d'enseignement. Or, elles commencent déjà à se voir offrir des cours à domicile. L'Université relèvera-t-elle ce défi?»

C.G.

Grand concert de la Chorale UQAM

La Chorale de l'UQAM, dirigée par M. Miklos Takacs, présentera un concert exceptionnel, réunissant une centaine d'exécutants, le samedi 29 mars, à 20h30, en la Cathédrale Marie-Reine-du-Monde, angle Mansfield et Dorchester.

La Chorale, une dizaine de solistes, l'ensemble vocal et instrumental du module de musique, feront entendre trois messes: la messe «Cum Jubilo» de Durufé,

la «Messe» de Stravinsky, et la «Messe Québécoise» de Pierick Houday.

C'est à ne pas manquer. L'entrée est libre.

Un livre de
Fernande
Saint-Martin

page 4



L'AGEUQAM affine ses stratégies

Assemblées générales répétées et rapprochées, manifestations mieux structurées, sessions d'étude, publication d'un journal («Le nouvel UNITE») beaucoup plus cohérent... l'AGEUQAM reprend du poil de la bête. Et privilégie pour l'instant deux principaux points: reconnaissance-financement de l'Association générale des étudiants et retour au statu quo sur la question des inscriptions.

L'assemblée générale du 18 mars a jeté la lumière là-dessus. L'exécutif a fait état, en long et en large, de la politique institutionnelle d'une part et des projets de l'AGEUQAM d'autre part. Un train de onze résolutions ont été adoptées par une salle de quelque 425 étudiants.

Il a été décidé notamment que l'AGEUQAM insistera auprès des autorités pour être entendue au conseil d'administration sur le problème de la reconnaissance de l'AGEUQAM. On a voté par ailleurs d'informer plus à fond les diverses instances syndicales de l'Université, les conseils de module et les assemblées départementales sur les questions de reconnaissance et d'éventuel boycott des inscriptions, pour obtenir d'eux un ferme appui. Il a été aussi proposé que chaque module tien-

ne une journée d'étude avant la prochaine assemblée du 24 mars, afin qu'on se présente avec des revendications et un plan d'action mieux articulés, toujours sur les problèmes de reconnaissance et des inscriptions.

L'assemblée du 18 mars avait proposé qu'une manifestation se tienne le mercredi 19, face aux locaux de l'administration, au Louis Jolliet. Une centaine d'étudiants s'y sont rendus mais il leur a été impossible de rencontrer le recteur ou le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche. Par contre, M. Laurent Jannard, directeur des Services aux étudiants et responsable de l'application de la politique institutionnelle de reconnaissance de regroupements étudiants, a rencontré les manifestants. On connaîtra le détail de cet échange lors de l'assemblée de l'AGEUQAM, le 24 mars (heure et date affichés sur les babillards).

L'AGEUQAM annonce des élections pour le 2 avril prochain. Il s'agit d'élire un exécutif (un responsable général, des responsables à la liaison, aux finances, au secrétariat, à l'information. Et trois représentants à l'ANEQ).

Les éventuels candidats à ces divers postes doivent présenter un programme électoral. On souligne qu'il «est de tradition à

[la suite en page 2]

La protection de la jeunesse: tout un chacun fait la loi

La Loi sur la protection de la jeunesse, longuement attendue, a fait l'unanimité chez les politiciens qui l'ont adoptée il y a dix-huit mois. On ne peut en dire autant chez les divers intervenants chargés de la mettre en oeuvre. Le manque flagrant de ressources à leur disposition, les pouvoirs exorbitants dévolus à certaines instances (tel le Directeur de la protection de la jeunesse), l'absence de normes et de critères pour guider leurs interventions, le caractère arbitraire des décisions qui en découlent, voilà quelques-unes des difficultés de parcours auxquelles ils se butent, et qui dépassent de beaucoup les problèmes habituellement liés au rodage d'une loi nouvelle.

Paradoxalement, les personnes qui en souffrent sont celles-là même que le législateur voulait protéger: les enfants. Dans le cadre d'un cours sur le droit de la famille auquel assistaient une quarantaine d'étudiants en sciences juridiques, Me Andrée Mondor a fait le point sur la situation engendrée par la Loi 24, notamment au sein de la profession qu'elle exerce. Signalons qu'elle a travaillé pendant un an pour le Comité de la protection de la jeunesse (octobre 78 à novembre 79) avant d'ouvrir le premier bureau québécois de pratique privée, spécialisé dans le droit pour enfant.

Pour la première fois, a-t-elle expliqué, les avocats sont appelés à représenter des enfants et à collaborer régulièrement avec d'autres professionnels dont la formation et les méthodes diffèrent profondément (tels les travailleurs sociaux). «Doit-on exécuter le mandat que nous confie un enfant de 12 ans de la même façon que celui qui nous vient d'un adulte? Faut-il faire les quatre volontés de ce jeune client, indépendamment de ce qui nous semble être son «intérêt supérieur»? Et comment définir objectivement ce qui est «bon» pour lui? Où commence et où finit le travail de l'avocat? Celui du travailleur social?»

A ces questions, nulle réponse toute faite. Dans ce domaine nouveau d'intervention, le juriste doit se débrouiller avec sa conscience. Mais il n'a, pour ce faire, ni ligne directrice, ni cadre défini, ni code d'éthique. Il doit improviser. Trouver, pour chaque enfant, une solution adaptée à ses besoins.

Une pratique à inventer, donc, mais aussi une lutte à mener. «Il nous faut dénoncer le manque de ressources, l'arbitraire des décisions, les lacunes et les insuffisances de la Loi. Il faut nous battre sans cesse, faire des menaces et des pressions. Bref, nous impliquer drôlement.»

C'est facile de dire qu'un enfant de trois ans a le droit d'être représenté par un avocat. Mais qui le lui dira? Qui le choisira? A l'heure actuelle, avant qu'un enfant battu ne soit confié à un centre d'accueil, il faut encore 22 signatures! On a voulu, par la Loi 24, «déjudicialiser» les dossiers des jeunes, trouver des solutions d'un autre ordre avant de le conduire devant un Tribunal. Or, cette déjudicialisation est devenue un objectif en soi; comme elle se fait en l'absence de tout critère, à partir des valeurs propres aux divers intervenants, cela donne lieu, selon Me Mondor, à toutes sortes d'aberrations. La Loi sur la protection de la jeunesse repose en effet sur



Me Andrée Mondor

l'adhésion des principaux intéressés à des mesures volontaires. «En situation de crise, alors que plane la menace d'une comparution devant le Tribunal, peut-on parler vraiment d'une adhésion libre et éclairée à des mesures volontaires? On permet actuellement à des jeunes de s'auto-incarcérer: plusieurs signent «volontairement» pour aller en détention! Même les adultes n'ont pas cette possibilité!»

Il va sans dire que le nouveau partage de responsabilité entre le secteur des affaires sociales et le domaine judiciaire, tel que décrété par la Loi 24, est également source de tiraillements, de même que son champ d'intervention:

cette Loi ne vient-elle pas d'être déclarée inconstitutionnelle, pour ses dispositions relatives à la délinquance qui chevauchent celles de la Loi fédérale sur les jeunes délinquants?

Faute de volonté politique, le Comité de la protection de la jeunesse (sorte d'ombudsman pour enfants) n'a pas encore fait usage des importants pouvoirs de recommandation que lui confère la Loi et qui permettraient de remédier en partie à la situation. Pour provoquer des changements, conclut Andrée Mondor, il faudra pourtant signaler ce qui ne va pas. «A l'heure actuelle, c'est tout un chacun qui fait la Loi!»

C.G.



Paraphant l'entente UQAM-CET, de g. à d., le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, M. Michel Leclerc; le secrétaire général, Me Pierre Brossard; le président du CA du Centre, M. Pierre Villeneuve, ainsi que le vice-recteur à l'administration et aux finances, M. Jean Brunet.

Gestion et intervention touristiques

Entente C.E.T-UQAM

Disposer d'un espace physique à un jet de pierre du pavillon Judith-Jasmin, voilà le grand avantage, et pour l'étudiant, et pour le professeur-chercheur en gestion et en intervention touristiques. Ces derniers vont bientôt bénéficier de l'installation du Centre d'études de tourisme (CET) dans l'ex-pavillon Athanase-David du cégep du Vieux-Montréal, où logea aussi la direction générale du nouveau campus. Le Centre est situé présentement rue Alexandre-DeSève. On se rappellera qu'à la fondation en 70, le CET avait feu et lieu dans le pavillon Sainte-Marie de vénérée mémoire.

L'emménagement voisin constituant l'étape prochaine, l'UQAM et le CET signaient récemment un protocole par lequel, d'une part le Centre occupera à loyer des locaux de l'Université; et d'autre part, l'Université fournira un certain nombre de services dont la polycopie, peut-être l'informatique. De plus, le CET, étant subventionné pour 50% par le gouvernement du Québec et à 50% par des organismes privés (agences de tourisme et de voyages), devra privilégier en contrepartie les étudiants en gestion et intervention touristiques de l'UQAM. De quelle façon? Le Centre, mis sur pied par M. Pierre Courtemanche, offre une riche documentation amassée au long des années par des prises de contacts avec divers organismes de tourisme dans le monde, par une collecte d'informations dans trois principaux secteurs: le tourisme hivernal, les agences de voyages et le tourisme d'affaires (congrès, voyages d'études). Le CET a en outre noué des relations étroites avec l'Office mondial du tourisme, le Centre des Hautes Etudes Touristiques d'Aix-Mar-

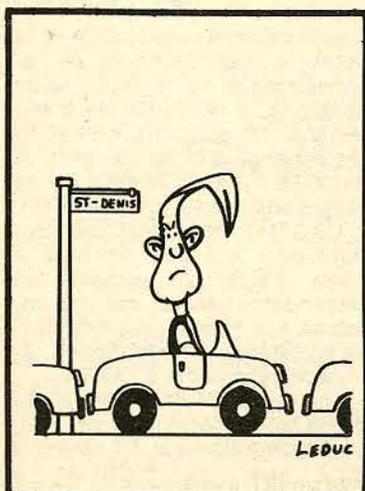


M. Pierre Andréani: «Etablir des liens étroits.»

seille ainsi qu'avec la National Recreation & Parks Association des Etats-Unis. «Nous avons envisagé l'alternative suivante, explique le directeur du module de gestion et intervention touristiques, M. Pierre Andréani. Soit de se doter soi-même à l'UQAM d'une banque de documentation c'est-à-dire doubler le travail déjà accompli par le Centre depuis 70. Ou bien trouver un terrain d'entente avec le Centre, qui permette aux étudiants de l'Université d'y avoir leurs entrées, non seulement pour consulter mais faire des stages, tenir des séminaires. Nous avons opté pour cette dernière solution. Le Centre s'impose déjà comme un lieu très intéressant de documentation, dont l'intérêt est d'ordre public. Parallèlement, l'UQAM est la première université francophone à décerner un diplôme de 1er cycle en gestion et intervention touristiques. Nos étudiants, après avoir fréquenté longtemps le CET dans ses quartiers de la rue Alexandre-DeSève, sis dans les locaux d'Expo-Mundo, ont considéré nécessaire d'avoir cette documentation à proximité des salles de cours du Judith-Jasmin; un comité fut créé pour faire valoir leurs revendications auprès des deux organismes, le CET et l'Université, pour les inciter à conclure un accord qui réponde à leurs besoins.»

Le module compte 227 étudiants. La première promotion sera reçue en janvier 81.

C.A.



LEDOC

L'AGEUQAM...

[suite de la page 1]

l'AGEUQAM que les candidat(e)s mentionnent s'ils-elles appartiennent à un groupe politique».

Pour toutes informations con-

cernant les élections: local A-3105.

H.S.

lettres à l'Uqam

Association des étudiants en sciences de la gestion

L'Association des Etudiants en Sciences de la Gestion (AESG-UQAM) a par son dynamisme réussi à accomplir la mission qu'elle s'était fixée au début de l'année. Mission qui avait pour but de stimuler la participation des étudiants à la vie universitaire, de donner des occasions aux étudiants de mieux se connaître et de démontrer enfin que toute participation espérée ne peut avoir comme fondement qu'une base d'action positive.

Loin de nous, l'idée de réfuter les problèmes existants, c'est pourquoi nous avons cette année mis l'accent sur la création d'une vie universitaire à l'UQAM pour les étudiants de notre famille afin d'amener l'implication de ceux-ci à l'ensemble de la vie universitaire.

En ce qui regarde le projet de fédération présenté à tous les modules, nous ne pouvons recevoir les mérites qui lui sont attribués puisqu'ils reviennent à Louis-Philippe Gendron créateur de ce projet étudiant au certificat en gestion du personnel et relation de travail. Il est vrai que nous appuyons fortement ce projet qui amène une structure différente, favorisant l'identité propre à chacune des familles, tout en permettant un regroupement fédératif.

Tout ce qui a été fait n'est qu'un

début permettant la prise de conscience des besoins des étudiants et c'est dans ce sens que nous continuerons.

Serge Lusignan
Président par Interim
de l'AESG-UQAM

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

volume VI, numéro 25,
24 mars 1980

publié par:
section information
Université du Québec à Montréal
1406 rue Saint-Denis Montréal
téléphone: 282-6179

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal premier semestre 1980
Bibliothèque nationale du Québec

La maîtrise en sexologie

Deux volets: counseling, information

Patience et longueur de temps sont venus à bout des difficultés: le programme de maîtrise en sexologie accueille cette session ses premiers inscrits. Deux volets suffisamment distincts (trois cours communs sur 11) en font presque une double maîtrise professionnelle qui forme soit des praticiens en counseling-sexologie, soit en information-sexologie.

M. Jean-Pierre Trempe, du département de sexo, en assure cette année la direction. Il distingue ainsi les deux orientations du programme: «L'objectif en information-sexologie est de former des personnes-ressources et des consultants susceptibles d'élaborer, d'implanter, de coordonner et d'évaluer des programmes d'information dans un milieu donné, après avoir fait une analyse de ce milieu. Que ce soit dans le réseau des affaires sociales ou dans le réseau scolaire, les demandes actuelles sont nombreuses, les besoins déjà exprimés.

«Par l'orientation counseling-sexologie, poursuit le responsable, l'on vise à former des praticiens capables d'établir une relation d'aide avec leurs clients qui éprouvent des difficultés sexuelles. Beaucoup de gens soucieux de la qualité de leur vie sont de plus en plus conscients de leurs problèmes sur le plan sexuel, font des démarches pour les régler. Le «thérapeute» sans intervenir dans la dynamique intérieure des individus peut fournir des informa-



M. Jean-Pierre Trempe

tions ou le soutien nécessaires.»

Pour l'instant le volet information est moins couru (4 étudiants seulement) alors qu'en counseling l'on compte 18 inscrits. Ceux d'information détiennent un bacc. en éducation-sexologie; la provenance des étudiants en counseling est davantage diversifiée: 4 médecins (dont un gynécologue-

obstétricien dans la cinquantaine), 3 criminologues, des psychologues et quelques finissants du bacc. en sexo. La maîtrise est contingentée à 30 admissions, compte tenu de sa nature professionnelle qui comprend 12 crédits de stage réalisables dès la deuxième session.

Pas question d'un mémoire ou thèse pour l'obtention de cette maîtrise, les étudiants devront plutôt produire un rapport d'activités. Nouvelle terminologie pour identifier une nouvelle réalité que le département est en voie de préciser. En gros, pour la concentration information, il s'agira d'une analyse critique de programmes d'éducation sexuelle de groupe; d'élaboration de curricula en éducation sexuelle selon certains milieux socio-économiques ou groupes particuliers. Pour la concentration counseling: une étude systématique d'une entité clinique en sexologie à partir de la littérature existante ou des données de recherche disponibles.

S'ils accueillent avec satisfaction l'ouverture d'une maîtrise en sexo, il semble que les étudiants du premier cycle, plus enclins à s'orienter en counseling, n'en prennent guère les conditions d'admission: être diplômé en relation d'aide ou en éducation-sexologie et avoir au moins une année d'expérience en pratique de relation d'aide. Ce qui signifie pour la plupart d'entre eux une propédeutique avant la maîtrise...

Denise Neveu



Une séance de négociation intensive. A gauche, le comité syndical. A droite, les représentants du patron.

En sciences de l'administration

Une expérience d'enseignement par équipe

C'est dans le cadre du cours sur la négociation collective destiné aux finissants du baccalauréat en administration tout comme à ceux du certificat en gestion des relations du travail qu'on vient d'expérimenter une formule connue ailleurs: il s'agit de l'enseignement par équipe ou «Team Teaching». Avec la précieuse collaboration de Madame Larue-Landry, des sciences de l'éducation, et spécialiste de l'enseignement par équipe, deux chargés de cours, MM. Gilles Dulude et Fernand Lafleur, se sont familiarisés avec le processus. MM. Dulude et Lafleur, dans le civil, s'occupent tous deux de services du personnel, l'un dans l'industrie manufacturière, et l'autre dans un établissement universitaire.

Comme cette année le cours sur la négociation collective s'est scindé en une partie théorique (environ 22 heures), le reste portant sur la simulation des pourparlers patronaux-syndicaux, il fut entendu qu'au lieu d'un enseignement magistral, le cours de théorie serait simultanément donné par MM. Dulude et Lafleur en alternance, chacun assumant

tour à tour le rôle d'exposant et d'analyste. Donc, un fait le cours, tandis que l'autre l'étaye d'apports personnels. Ce n'est pas un débat ni un concours de popularité. Afin que l'expérience réussisse et soit enrichissante pour l'étudiant, les deux collaborateurs ne doivent pas chercher à se mettre en valeur, ni à partir de vues opposées, ni à se contredire. Mais plutôt tendre constamment à étoffer les exposés par le biais d'aspects originaux, complémentaires. Ce qui suppose un terrain d'entente préalable entre les deux chargés de cours.

La partie théorique a couvert les aspects juridiques de la négociation, sa préparation, différentes stratégies, divers types de négociation. On a présenté des schémas de référence, discuté des mandats et de la composition des comités de négociation.

Après la théorie, vient la mise en pratique. Aussi, les étudiants se répartissent-ils alors en groupes de délégués syndicaux et de représentants patronaux, qui siègent à la table de négociation — et s'affrontent! — dans le but d'en venir à signer une entente collec-

tive, d'avoir un contrat de travail dûment paraphé par les parties pour la fin du cours.

Le dossier abordé cette session est vrai à 100%; c'est celui d'une usine de papier où s'emploient au-delà de 500 travailleurs à la production. Seul le nom de la compagnie est changé. De l'avis de MM. Dulude et Lafleur, négocier un contrat collectif, c'est un art.

Pour les étudiants, la formule d'enseignement par équipe a été bien d'autre chose qu'un simple cours. Expérience vivante de participation, elle a enrichi les contacts, amené un dépassement dans l'étude en commun: «Ensemble, nous avons travaillé tard le soir. Après, nous allions prendre une bière.», commente un participant. Un souhait exprimé par le groupe: avoir eu l'occasion d'entendre des points de vues authentiquement syndicaux, attendu que les deux chargés de cours, s'ils venaient des secteurs privé et public, n'en appartenaient pas moins tous deux au côté patronal.

C.A.



M. Philip Erenzaft

Un phénomène naissant

L'agriculture écologique au Québec

Les cultivateurs qui pratiquent l'agriculture écologique veulent revenir à un système naturel de recyclage des sols; éliminer l'utilisation des «intrants» industriels pétrochimiques (engrais et pesticides synthétiques, machinerie lourde...); éviter les dangers de la monoculture en diversifiant leur production. Bref, introduire dans leurs pratiques quotidiennes les connaissances développées par la science écologique depuis la deuxième guerre mondiale. Or, ils ne sont pas nombreux, au Québec, à s'être engagés dans cette voie. Selon M. Philip Erenzaft, qui a entrepris une «Etude socio-économique de l'agriculture écologique au Québec», ce phénomène naissant exige un réexamen complet des notions de base de la science agricole et de l'économie rurale.

A l'heure où les méfaits écologiques et énergétiques de l'agriculture industrielle sont de plus en plus connus, il importe de démontrer, avec preuves à l'appui, que l'agriculture écologique peut être rentable, tout en étant pratiquée sur une large échelle. Or, estime M. Erenzaft, dans une économie alimentaire dominée par les oligopoles de «l'agrobusiness», les tenants d'une telle pratique sont en butte soit à l'indifférence, soit à l'hostilité des gouvernements et des chercheurs universitaires. C'est en partie pour combler cette lacune qu'il a amorcé la présente recherche, assisté de Mme Hélène Boudier, étudiante de 2e cycle en sociologie. Une subvention de 4 300\$ lui a été accordée, à cette fin, par le FIR (Fonds institutionnel de recherche).

L'enquête porte sur les fermes écologiques situées au sud du Québec où se trouvent les meilleures terres, et dont la production se fait à l'échelle commerciale. Bien que ce travail de recensement ne soit pas terminé, il révèle d'ores et déjà le caractère marginal de ces expériences: six cultivateurs seulement répondent en tout ou en partie à ces critères. Pour cette raison, M. Erenzaft et Mme Boudier ont choisi d'en faire des études de cas, histoire de démontrer que pour certains fermiers, l'agriculture écologique est autre chose qu'une théorie abstraite. Un montage audio-visuel est également en voie de préparation.



Mme Hélène Boudier

Une recherche récente faite par le biologiste américain Barry Commonor auprès de «gros» cultivateurs écologiques, dans le mid-west des Etats-Unis, prouve hors de tout doute la rentabilité de tels procédés. De plus, les conséquences négatives de l'agriculture industrielle sont maintenant connues: érosion des sols, pollution de l'environnement par les engrais et les pesticides, compactage du sol par l'utilisation d'une machinerie lourde, surconsommation d'énergie et hausse des coûts, etc.

«La crise énergétique actuelle, dit M. Erenzaft, obligera les agronomes, les économistes, les gouvernements, à s'intéresser à l'agriculture écologique. Peut-être deviendra-t-il plus facile d'obtenir des fonds de recherche pour étudier les problèmes qui lui sont inhérents.»

Une fois abattues ces barrières de type institutionnel et politique, il se dit convaincu que la «cause» de l'agriculture écologique progressera rapidement. D'abord parce que le Québec est une région laitière, ce qui facilite la conversion à cette forme de production. Ensuite, parce qu'il existe ici un débouché certain pour les produits et les aliments naturels.

Il est grand temps, à son avis, de repenser le rôle et l'organisation de l'agriculture dans les sociétés industrielles: «Il faut lancer un défi à l'«agrobusiness»!

C.G.

Recherche en écologie humaine et sociale

Le Laboratoire multidépartemental de recherche en écologie humaine et sociale réunira ses membres et invite les personnes intéressées à une journée d'orientation, le jeudi 27 mars, salle 1980, pavillon Hubert-Aquin, à compter de 9h.

Les disciplines et champs d'étude concernés sont: psychologie, design de l'environnement, arts plastiques, communication, histoire de l'art, études urbaines,

sciences juridiques, travail social, éducation permanente, écologie humaine et sociale.

L'objectif de la journée est de permettre aux participants d'articuler l'orientation scientifique du laboratoire. La journée commencera par une collation d'accueil, suivie d'un panel qui présentera quelques éléments méthodologiques et théoriques du paradigme de recherche en écologie humaine et sociale pour fins de discussion.

La session de l'après-midi débutera à 14h et consistera en une série de brèves présentations de projets de recherche en cours ou prévus pouvant s'inscrire dans ce paradigme; chaque présentation sera suivie d'une discussion avec l'auditoire.

Pour tout renseignement, on s'adresse à l'une ou l'autre des personnes suivantes: B. Mishara (282-7352), C. Bouchard (282-4984), M. Amiel (282-7840).

LABREV: 28 publications en 79-80

Le Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu (LABREV) a mis en oeuvre, pour 1979-80, un important programme de publications: six documents techniques et onze cahiers ont déjà paru, autant sont à venir. Au total, vingt-huit brochures portant sur diverses facettes des transferts de revenus et de l'utilisation des ressources humaines. Quelques titres: Effets des programmes sociaux et de sécurité de revenu sur la composition des familles (Emile Allie et Pierre Lefebvre); Transferts sociaux et protection sociale (Gilles Beausoleil); Progressivité de l'impôt et redistribution des revenus (Bernard Hobe et Guy Gilbert); A propos des trois méthodes d'estimation des migrations définitives (Paul Robson), etc.

Le directeur du Laboratoire, M. Gilles Beausoleil, précise que plusieurs de ces publications sont réalisées en collaboration avec des chercheurs de divers départements et d'autres institutions (sciences économiques, rassemblement d'études urbaines, département d'économétrie de Genève...).

Ces cahiers sont distribués dans les universités et centres de recherche québécois, canadiens, européens et américains intéressés à l'étude de ces questions, dans divers organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux, et à l'intention des chercheurs et des étudiants, dans certains centres de documentation et bibliothèques.

Par ailleurs, le Labrev poursuit activement ses échanges interuniversitaires dans le cadre de quatre projets intégrés de coopération: «Marché du travail et transferts sociaux», dans le cadre du Séminaire d'économie du travail de l'Université de Paris 1; «Formation des prix et gain de productivité», avec le groupe «Economie et société» de l'Université catholique de Louvain; «Analyse de la redistribution des revenus: fiscalité et sécurité», conjointement avec le Laboratoire d'économie publique urbaine et régionale de l'Université de Lille; «Etudes quantitatives dans les domaines des prix et des salaires, de la consommation et de la répartition des revenus» avec le département d'économétrie de

l'Université de Genève (à confirmer). Signalons que ces projets donnent lieu régulièrement à des échanges réciproques de stages et de missions, impliquant bon nombre de professeurs et d'étudiants.

Outre ses activités de recherches et de formation des chercheurs, l'organisation d'un service de documentation a permis de rendre disponibles, pour consultations et emprunts, plus de 3600 documents. Il s'agit pour la plupart de documents analytiques émanant d'organismes privés ou gouvernementaux, ainsi que d'autres centres de recherches universitaires canadiens ou étrangers.

Situé dans la salle 1175 du pavillon Judith-Jasmin, ce service est d'abord à la disposition des chercheurs du Labrev, des professeurs du département de science économique et des étudiants de deuxième cycle. Néanmoins, il est également accessible à toute personne intéressée aux domaines de la sécurité du revenu, de la main-d'oeuvre et de la répartition des revenus.

C.G.

l'Uqam bloc-notes

En sciences de la gestion

M. Michel Langlois, vice-président au marketing à Air-Canada, prononcera une causerie sur «L'infrastructure des entreprises de voyages», le mardi 25 mars, à midi, à la salle communautaire du pavillon Judith-Jasmin.

Les billets pour ce dîner-causerie sont en vente aux locaux JR-312, 322 et 324.

En linguistique

25 mars

Conférence de M. Joseph Aoun, M.I.T.: «L'approche métrique sur la syllabe.» Salle 3155, pavillon Judith-Jasmin, à 12h15.

Musique

26 mars

Le module de musique de l'UQAM et l'Institut Goethe de Montréal présentent la première partie du film «Les maîtres-chanteurs», à 20h, salle 2885, pavillon Hubert-Aquin.

La deuxième partie sera présentée au même endroit, à la même heure, le vendredi 28 mars.

30 mars

Au studio-théâtre Alfred-Laliberté, pavillon Judith-Jasmin, à 20h30, Lorraine Prieur-Deschamps, pianiste, interprétera des oeuvres de Rachmaninoff, Frank, Dubois et Bartok. Billets, 1\$ pour les étudiants et l'âge d'or, et 3\$.



André Tanguay à Concert-midi

Le mardi, 25 mars, à 12h, en la salle communautaire, pavillon Judith-Jasmin, concert d'André Tanguay, saxophoniste (cours de Pierre Gosteau, au module de musique), accompagné au piano par Isabelle Brown.

Au programme, des oeuvres de Samyn, Bozza, Semenoff, Gallon et Bolling. Toutes ces pièces sont pour saxophone et piano.

En philo

26 mars

Conférence de Josef-Nicolas Kaufmann, UQTR: «Lois ou règles? A propos de l'explication en économie et en sociologie.» Salle 2860, pavillon Hubert-Aquin, à 20h30.

En relations humaines

Un groupe d'étudiants du module des relations humaines, en collaboration avec un assistant de recherche, M. Luc Dupuy, et un professeur, M. Bernard Schiele, organisent une série de rencontres, les «communications-midi». Le but: mettre en commun — avec les collègues d'autres modules — les travaux de recherche et les expériences pratiques menées en cours d'année. «La recherche est un processus interactif; les échanges répétés favorisent la dynamique du processus».

Les trois prochaines «communications-midi»:

• **jeudi, 27 mars:** Groupe de recherche sur la violence à l'endroit des femmes. Invitée: Danièle Fréchette.

• **mardi, 1er avril:** Information télévisée et spectacle. Invitée: Louise Gagné.

• **jeudi, 10 avril:** La violence: un cas particulier des représentations sociales. Invité: Luc Dupuy.

Les rencontres ont lieu au local J-1310, de 12h à 13h30.

Un petit coup de coeur

Les 26 et 27 mars, de 10h à 19h, sur la Grande Place, pavillon Judith-Jasmin, clinique de tension artérielle organisée par les étudiants et étudiantes en techniques infirmières du Cégep du Vieux-Montréal en collaboration

Un livre de Fernande Saint-Martin

«Les fondements topologiques de la peinture»



Journaliste, critique littéraire et critique d'art, directrice du Musée d'art contemporain pendant cinq ans, Fernande Saint-Martin est actuellement professeur en histoire de l'art à l'UQAM. Ces jours derniers, elle publiait chez HMH, collection Constantes, un essai sur les modes de représentation de l'espace, à l'origine de l'art enfantin et de l'art abstrait, sous le titre: «Les fondements topologiques de la peinture».

Cet ouvrage s'inscrit dans une continuité, dans une réflexion sur les fondements du langage dont l'essentiel nous a été livré dans «La littérature et le non verbal» (1958), «Structures de l'espace pictural» (1968), «Samuel Beckett ou l'univers de la fiction» (1976).

Mme Saint-Martin a voulu, dit-elle, dans ce tout dernier ouvrage, s'adresser à un public large, «ceux qui s'intéressent à l'expression humaine, à la communication culturelle, autant qu'aux spécialistes de l'histoire de l'art et de la pédagogie artistique». Sa recherche d'ailleurs puise aux sources multiples des sciences humaines: psychologie, sémiologie, psychanalyse, anthropologie, histoire de l'art, etc.

Les travaux de Piaget y trouvent une large part et Mme Saint-Martin s'en explique:

«Bien que Piaget n'ait jamais songé, semble-t-il, à étendre au domaine de la représentation artistique les découvertes qu'il a faites sur la genèse de l'activité de représentation graphique chez l'enfant, il est certes manifeste que ses travaux constituent la première approche scientifique que la psychologie ait élaborée, à part des constatations plus a posteriori de la théorie de la Gestalt, sur ce phénomène.

«...En tentant de rester le plus proche possible de ses observations, nous voulons tenter de les reprendre et de les compléter dans une dimension esthétique, cette fois, afin de percevoir les fondements qu'ils peuvent offrir à une théorie de l'art contemporain, tel qu'il a évolué depuis les débuts du XXe siècle».

Les perspectives ouvertes par les recherches épistémologiques de Piaget, précise Mme Saint-Martin, «...permettent de reconnaître et d'évaluer tout l'apport des géométries non-euclidiennes dans l'expérience quotidienne, commune et spontanée de chaque homme et dans son élaboration d'une notion de réalité. Et selon



elle, «au-delà des vaines oppositions d'affirmations contradictoires», la seule possibilité d'un consensus dans la pensée contemporaine ne peut se réaliser que dans une remise en question au niveau de l'épistémologie, qui est devenue la réflexion philosophique majeure de notre époque.

«Par quels processus sensibles et psychiques connaissons-nous la réalité? Que connaissons-nous de la réalité? Quels systèmes de représentation utilisons-nous? Qu'est-ce que l'art peut exprimer, et par quels moyens, de notre relation au monde?»

Mme Saint-Martin entend montrer que le développement de la pensée abstraite a de nouveau permis à l'homme de se relier aux niveaux les plus concrets, sensibles et émotifs, de son expérience originale du monde. Il a permis de renouer avec l'art enfantin, l'art africain, l'art féminin... H.S.

avec la Fondation des maladies du coeur.

Dépistage et vulgarisation. Ça ne coûte qu'un «petit coup de coeur».

Au CRD

Séminaires du Centre de recherche en didactique, de 10h à midi, au local 1735, pavillon Hubert-Aquin:

9 avril

Louise Julien-Bordeleau, département des sciences de l'éducation: «Apprentissage de la lecture par la méthode par objectifs chez les enfants de 5 à 8 ans».

17 avril

Monique Lefebvre-Pinard, dé-

partement de psychologie: «Existe-t-il des changements cognitifs chez l'adulte?».

30 avril

Marcel Lavallée, département des sciences de l'éducation: «Le concept de soi chez les maîtres de l'enseignement professionnel».

8 mai

Charles de Flandre, département de mathématique: «Recherche sur la résolution de problèmes, historique depuis 1900».

15 mai

Maurice Bélanger, département des sciences de l'éducation, et Louise Poirier, département de psychologie: «Recherche sur les erreurs en mathématiques dans les écoles élémentaires de 1890 à 1980».